

**RÈGLEMENT 2021-1041 POUR
RÉFECTION ET MODERNISATION
DU POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN
– EMPRUNT DE 7 808 094 \$ –**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire procéder à la réfection et à la modernisation du poste électrique Bégin;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour supporter le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 20 septembre 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Afin de réaliser les travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme de 7 808 094 \$, conformément à l'estimation des coûts desdits travaux préparée par monsieur Dave Therrien, directeur adjoint aux services techniques de la Ville de Baie-Comeau le 15 septembre 2021, laquelle fait partie intégrante du présent règlement, le tout résumé comme suit :

1. Électricité

1.1	Appareillage 69 kV et transformateurs	4 117 680 \$
1.2	Commande, protection et communication	356 580 \$
1.3	Caniveaux conduits MALT du poste et prise de terre	84 546 \$
1.4	Éclairage et services	43 092 \$
1.5	Autres	<u>163 800 \$</u>

Sous-total électricité : **4 765 698 \$**

2. Génie civil (préparation de terrain et fondation)

2.1	Débroussaillage et décapage (poste)	12 600 \$
2.2	Déblai 1 ^{re} classe (roc)	55 188 \$
2.3	Membrane sur roc dynamité	1 638 \$
2.4	Fondations structure 69 kV	225 036 \$
2.5	Fondations supports divers	103 824 \$
2.6	Fondations transformateurs de puissance	59 094 \$
2.7	Caniveaux de béton	21 042 \$
2.8	Mur coupe-feu	66 024 \$
2.9	Fondations pour disjoncteurs	40 068 \$
2.10	Plateforme du poste	56 700 \$
2.11	Enrochement et fossé	7 560 \$



2.12 Clôture périphérique	39 942 \$
2.13 Chemin d'accès (ext. du poste)	41 706 \$

Sous-total génie civil : **730 422 \$**

3. Structures métalliques

3.1 Passerelle d'accès disjoncteurs	35 280 \$
3.2 Supports équipements divers (poteau et équerre)	110 880 \$
3.3 Supports équipements divers (poteau)	35 784 \$
3.4 Charpentes métalliques 69 kV	618 786 \$

Sous-total structures métalliques : **800 730 \$**

Coûts directs : **6 296 850 \$**

Imprévus (10 % des coûts directs) : 629 685 \$

Frais incidents (10 % des coûts directs) : 629 685 \$

Sous-total : **7 556 220 \$**

Financement (4 % des coûts directs ±) : 251 874 \$

COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL : **7 808 094 \$**

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 7 808 094 \$ sur une période de 30 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.



Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

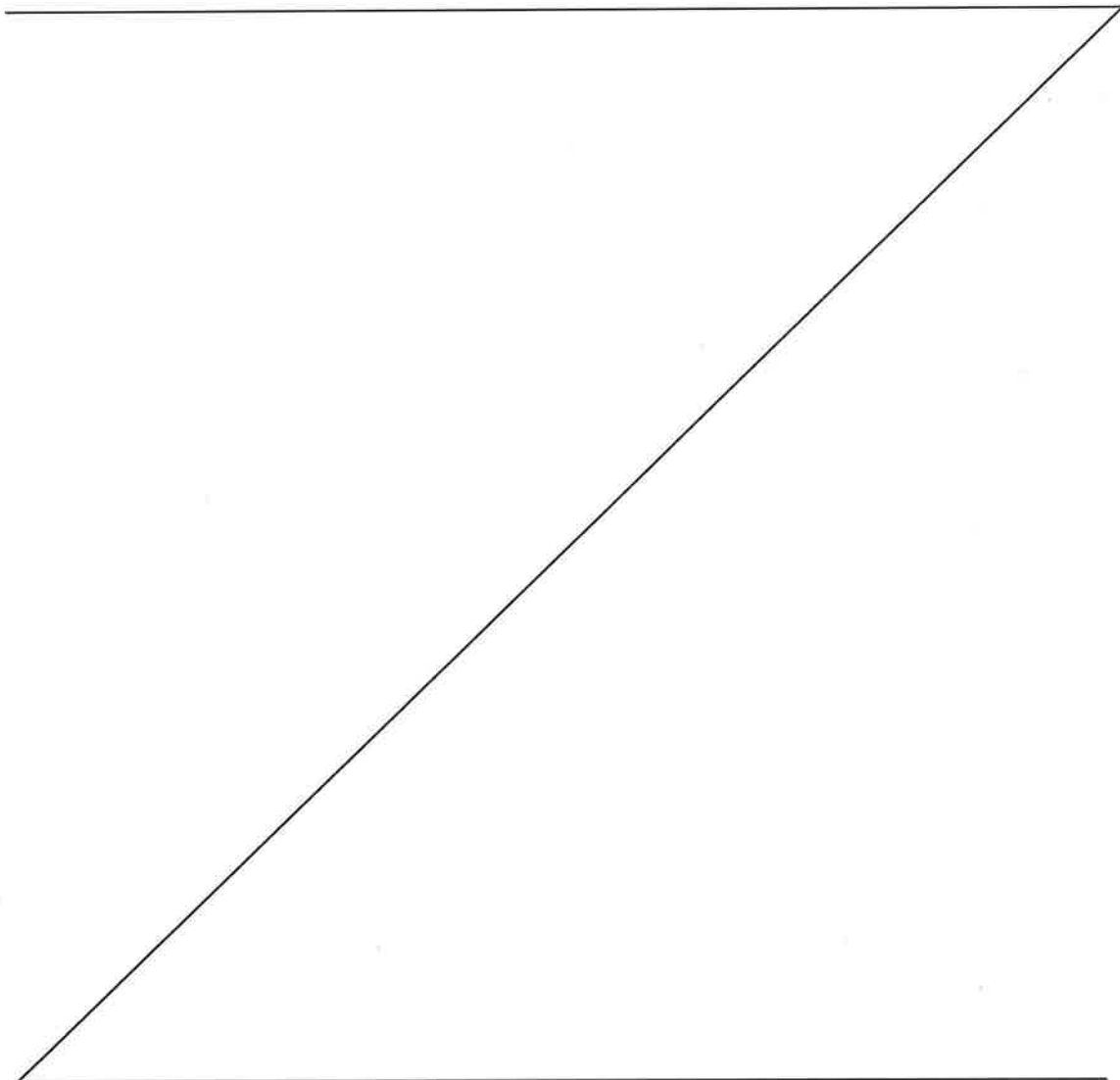
Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

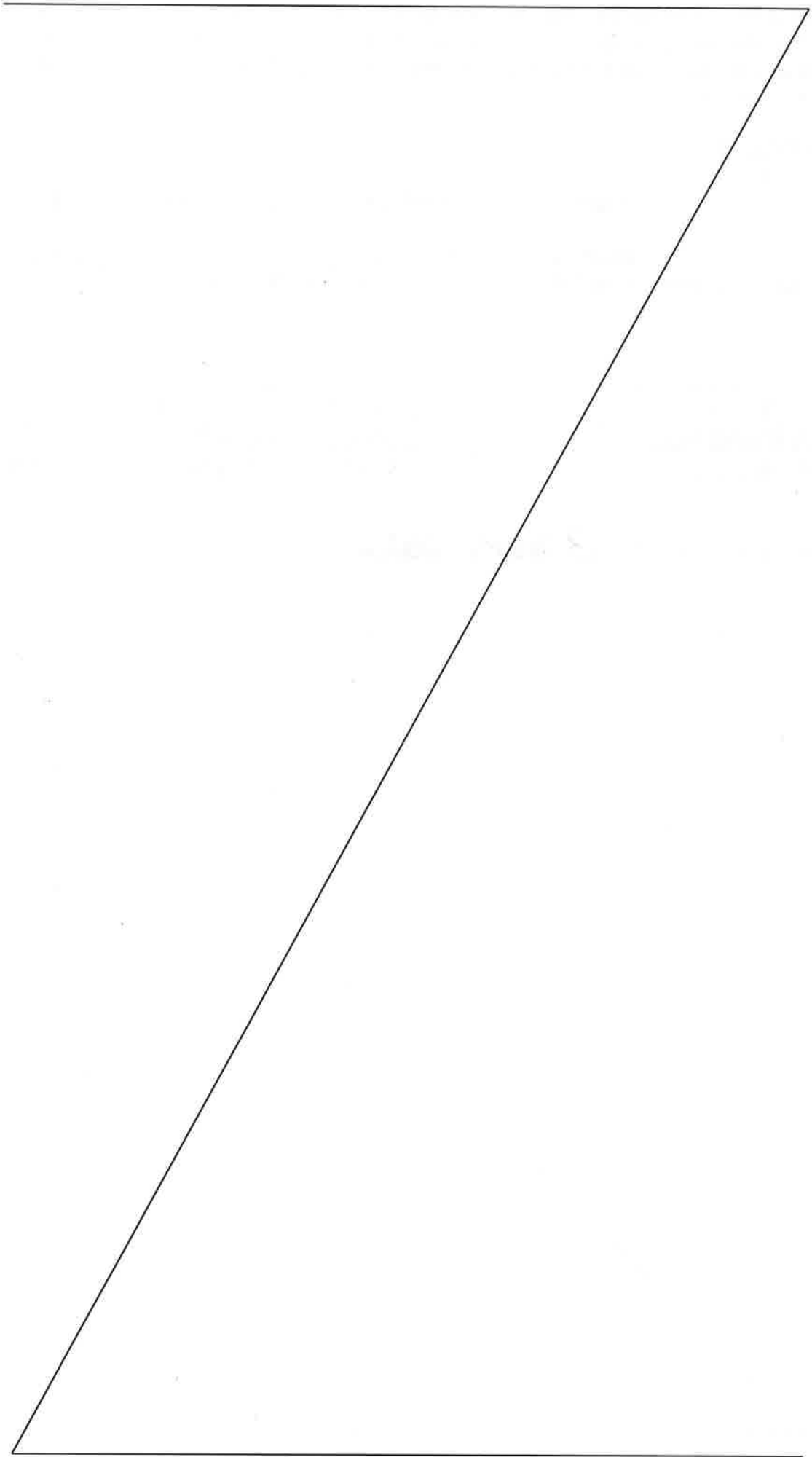
Adopté par la résolution 2021-381 lors d'une séance publique du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 4 octobre 2021.


YVES MONTIGNY
MAIRE


CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM

Entrée en vigueur le 3 mars 2022





**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
RÉFECTION ET MODERNISATION
POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN**

ESTIMATION DES COÛTS

	Description	Quantité	Unité	Coût
1.0	Électricité			
1.1	<u>Appareillage 69 kV & transformateurs</u>			
1.1.1	Sect. de ligne motorisée sur structure	2	un.	73 584.00 \$
1.1.2	Parafoudre pour CVT	6	un.	20 916.00 \$
1.1.3	CVT 69 kV	6	un.	104 328.00 \$
1.1.4	Combiné mesurage HQ (installation seulement)	6	un.	28 728.00 \$
1.1.5	Disjoncteur 1200A 69 kV "Dead tank" c/a TC	3	un.	359 856.00 \$
1.1.6	Relocalisation disjoncteurs 69 kV existants	2	lot	42 084.00 \$
1.1.7	Relocalisation sectionneurs 69 kV T3 et T4	2	lot	9 576.00 \$
1.1.8	Sectionneur d'isolation	4	un.	142 128.00 \$
1.1.9	Câblage haute tension	1	lot	31 752.00 \$
1.1.10	Câble de garde acier ½"	1	lot	15 876.00 \$
1.1.11	TFO 15/20/25 MVA. OLTC, régu. c/a acc. + inst.	2	un.	3 024 000.00 \$
1.1.12	Relocalisation TFO MALT c/a accessoires + inst.	2	un.	42 084.00 \$
1.1.13	Isolateurs suspension + attaches	36	lot	65 772.00 \$
1.1.14	Divers mat. raccordement /quincaillerie, etc.	1	lot	74 592.00 \$
1.1.15	Équipements de levage, nacelles	1	lot	44 100.00 \$
1.1.16	Démantèlement T3 et T4	1	lot	38 304.00 \$
	Sous-total - Appareillage 69 kV & transformateurs :			4 117 680.00 \$
1.2	<u>Commande, protection et communication</u>			
1.2.1	Chargeur de batterie redondant c/a batterie	1	un.	57 582.00 \$
1.2.2	Panneau 125 Vcc 200 A	2	lot	13 356.00 \$
1.2.3	Câblage C-P-S sectionneurs 69 kV	2	lot	13 356.00 \$
1.2.4	Câblage XFO CVT 69 kV	6	lot	34 398.00 \$
1.2.5	Câblage C-P-S disjoncteurs 69 kV	5	lot	63 630.00 \$
1.2.6	Câblage C-P-S transformateurs de puissance	2	lot	47 628.00 \$
1.2.7	Section Hydro-Québec	1	lot	3 654.00 \$
1.2.8	P&M disjoncteurs + barre 69 kV (ION - SEL.)	1	lot	110 376.00 \$
1.2.9	Matériel de bj. cosse, fils, plaques, etc.	1	lot	12 600.00 \$
	Sous-total - Commande, protection et communication :			356 580.00 \$
1.3	<u>Caniveaux conduits MALT du poste + prise de terre</u>			
1.3.1	MALT clôture, grille de potentiel, prise de MALT + divers	1	lot	84 546.00 \$
	Sous-total - Caniveaux conduits MALT du poste + prise de terre :			84 546.00 \$



**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
RÉFECTION ET MODERNISATION
POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN
ESTIMATION DES COÛTS**

Description	Quantité	Unité	Coût
1.4 <u>Éclairage et services</u>			
1.4.1 Luminaire sous-station c/a câblage	4	un.	29 106.00 \$
1.4.2 Prises de courant sous station c/a câblage	4	lot	13 986.00 \$
Sous-total - Éclairage et services :			43 092.00 \$
1.5 <u>Autres</u>			
1.5.1 MES appareillage, commande et protection	1	lot	63 000.00 \$
1.5.2 Mobilisation/démobilisation	1	lot	63 000.00 \$
1.5.3 Protection EPI formation	1	lot	25 200.00 \$
1.5.4 Protection pour travaux sous tension	1	lot	12 600.00 \$
Sous-total - Autres :			163 800.00 \$
Sous-total - Électricité :			4 765 698.00 \$
2.0 Génie civil (préparation de terrain + fondation)			
2.1 <u>Débroussaillage et décapage (poste)</u>			
2.1.1 Débroussaillage	1 000	m ²	6 300.00 \$
2.1.2 Décapage	1 000	m ²	6 300.00 \$
Sous-total - Débroussaillage et décapage :			12 600.00 \$
2.2 <u>Déblai 1^{re} classe (roc)</u>			
2.2.1 Déblai (incluant prép. nettoyage et assèchement)	125	m ³	55 188.00 \$
Sous-total - Déblai 1^{re} classe (roc) :			55 188.00 \$
2.3 <u>Membrane sur roc dynamité</u>			
2.3.1 Membrane géotextile type V	250	m ²	1 638.00 \$
Sous-total - Membrane sur roc dynamité :			1 638.00 \$
2.4 <u>Fondations structure 69 kV</u>			
2.4.1 Démolition des fondations existantes	1	lot	8 820.00 \$
2.4.2 Excavation/remblayage dans l'existant	540	m ³	27 216.00 \$
2.4.3 Coffrage/armatures/bétonnage/ancrages	50	m ³	189 000.00 \$
Sous-total - Fondations structure 69 kV :			225 036.00 \$

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
RÉFECTION ET MODERNISATION
POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN
ESTIMATION DES COÛTS**

CR


Description	Quantité	Unité	Coût
2.5 <u>Fondations supports divers</u>			
2.5.1 Excavation/remblayage dans l'existant	560	m ³	28 224.00 \$
2.5.2 Coffrage/armatures/bétonnage/ancrages	20	m ³	75 600.00 \$
Sous-total - Fondations supports divers :			103 824.00 \$
2.6 <u>Fondations transformateurs de puissance</u>			
2.6.1 Démolition des fondations existantes	1	lot	22 050.00 \$
2.6.2 Excavation/remblayage dans l'existant	110	m ³	5 544.00 \$
2.6.3 Coffrage/armatures/bétonnage/ancrages	20	m ³	31 500.00 \$
Sous-total - Fondations transformateurs de puissance :			59 094.00 \$
2.7 <u>Caniveaux de béton</u>			
2.7.1 Excavation/remblayage dans l'existant	90	m ³	4 536.00 \$
2.7.2 Assise MG-20 (300 mm)	35	m ²	1 386.00 \$
2.7.3 Coffrage/armatures/bétonnage	8	m ³	15 120.00 \$
Sous-total - Caniveaux de béton :			21 042.00 \$
2.8 <u>Mur coupe-feu</u>			
2.8.1 Excavation/remblayage dans l'existant	60	m ³	3 024.00 \$
2.8.2 Coffrage/armatures/bétonnage/ancrages	20	m ³	63 000.00 \$
Sous-total - Mur coupe-feu :			66 024.00 \$
2.9 <u>Fondations pour disjoncteurs</u>			
2.9.1 Démolition des fondations existantes	1	lot	10 710.00 \$
2.9.2 Excavation/remblayage dans l'existant	70	m ³	3 528.00 \$
2.9.3 Assise MG-20 (300 mm)	15	m ²	630.00 \$
2.9.4 Coffrage/armatures/bétonnage/ancrages	10	m ³	25 200.00 \$
Sous-total - Fondations pour disjoncteurs :			40 068.00 \$
2.10 <u>Plateforme du poste</u>			
2.10.1 Remblayage/compactage MG-112	600	m ³	18 900.00 \$
2.10.2 Remblayage/compactage MG-56 (300 mm)	500	m ²	12 600.00 \$
2.10.3 Remblayage/compactage MG-56 (150 mm)	500	m ²	9 450.00 \$
2.10.4 Remblayage/compactage MG-20 (225 mm)	500	m ²	9 450.00 \$
2.10.5 Remblayage BC 5-20 (75 mm)	500	m ²	6 300.00 \$
Sous-total - Plateforme du poste :			56 700.00 \$

ck



**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
 RÉFECTION ET MODERNISATION
 POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN
 ESTIMATION DES COÛTS**

	Description	Quantité	Unité	Coût
2.11	<u>Enrochement et fossé</u>			
2.11.1	Pierre concassée 100-200 (incluant membrane)	200	m ²	7 560.00 \$
	Sous-total - Enrochement et fossé :			7 560.00 \$
2.12	<u>Clôture périphérique</u>			
2.12.1	Démolition de l'existant	1	lot	8 442.00 \$
2.12.2	Fourniture et installation (avec barrières et bases)	100	m	31 500.00 \$
	Sous-total - Clôture périphérique :			39 942.00 \$
2.13	<u>Chemin d'accès (ext. du poste)</u>			
2.13.1	Débroussaillage/décapage	550	m ²	6 930.00 \$
2.13.2	Remblayage/compactage MG-112	330	m ³	10 458.00 \$
2.13.3	Remblayage/compactage MG-56 (225 mm)	550	m ²	13 860.00 \$
2.13.4	Remblayage/compactage MG-20 (150 mm)	550	m ²	10 458.00 \$
	Sous-total - Chemin d'accès (ext. du poste) :			41 706.00 \$
	Sous-total - Génie civil (préparation de terrain + fondation) :			730 422.00 \$
3.0	Structures (structures métalliques)			
3.1	<u>Passerelle d'accès disjoncteurs</u>			
3.1.1	Fourniture et livraison	3	un.	24 570.00 \$
3.1.2	Manutention et installation	3	un.	7 434.00 \$
3.1.3	Boulons d'ancrage	3	un.	3 276.00 \$
	Sous-total - Passerelle d'accès disjoncteurs :			35 280.00 \$
3.2	<u>Supports équipements divers (poteau avec équerre)</u>			
3.2.1	Fourniture et livraison	1	lot	85 050.00 \$
3.2.2	Manutention et installation	1	lot	15 372.00 \$
3.2.3	Boulons d'ancrage	1	lot	10 458.00 \$
	Sous-total - Supports équipements divers (poteau avec équerre) :			110 880.00 \$
3.3	<u>Supports équipements divers (poteau)</u>			
3.3.1	Fourniture et livraison	1	lot	24 570.00 \$
3.3.2	Manutention et installation	1	lot	6 804.00 \$
3.3.3	Boulons d'ancrage	1	lot	4 410.00 \$
	Sous-total - Supports équipements divers (poteau) :			35 784.00 \$

CR
[Signature]

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
RÉFECTION ET MODERNISATION
POSTE ÉLECTRIQUE BÉGIN
ESTIMATION DES COÛTS**

	Description	Quantité	Unité	Coût
3.4	<u><i>Charpentes métalliques 69 kV</i></u>			
3.4.1	Fourniture et livraison	28 500	kg	538 650.00 \$
3.4.2	Manutention et installation	1	lot	80 136.00 \$
	Sous-total - Charpentes métalliques 69 kV :			618 786.00 \$
	Sous-total - Structures (structures métalliques)			800 730.00 \$
			Coûts directs :	6 296 850.00 \$
			Imprévus (10 % des coûts directs) :	629 685.00 \$
			Frais incidents (10 % des coûts directs) :	629 685.00 \$
			Sous-total :	7 556 220.00 \$
			Financement (4 % des coûts directs) ± :	251 874.00 \$
			COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	7 808 094.00 \$



Dave Therrien, ing.
Directeur adjoint
Division services techniques

Le 15 septembre 2021